




Ville à Vélo

Le temps du débat **15 septembre > 11 octobre**



Débat mené
en partenariat
avec la MDE



ville-a-velo.org



La mobilité constitue, aujourd'hui, un des principaux enjeux de qualité de vie pour les habitants d'une agglomération. Ces dernières années, la Communauté urbaine de Dunkerque en a fait une priorité. Ainsi, une large concertation nommée « DK'plus de Mobilité » a été menée, dans toute l'agglomération, pour dégager souhaits et attentes des Dunkerquois.

Cela s'est concrétisé, par exemple, par la mise en place d'un nouveau réseau de transports en commun 100 % gratuit 7 jours/7; par un plan de rattrapage voirie ou encore par la mise en place d'un plan d'actions en faveur des modes de déplacement actifs et, notamment, du vélo.

Les qualités et avantages des déplacements à vélo ne sont plus à rappeler : gratuits, bons pour la santé, non-polluants...

Lors de la concertation citoyenne liée au déconfinement, vous avez été nombreux à demander à accélérer encore la mise en oeuvre du plan vélo et à souhaiter que nos jeunes puissent circuler plus facilement à vélo.

C'est dans ce contexte que le Conseil de la Communauté urbaine de Dunkerque a demandé à la Maison de l'Environnement le lancement d'une concertation avec les habitants afin mieux comprendre vos attentes, de lever les freins et convaincre ceux qui hésitent encore pour

Les élus communautaires ont confié à la Maison de l'Environnement le pilotage d'une large concertation citoyenne sur l'usage du vélo à l'échelle de l'agglomération, nous sommes donc pleinement mobilisés autour de cet objectif ambitieux.

En faisant appel à une association comme la nôtre, animant un réseau d'habitants et de structures impliquées dans la préservation de l'environnement, les élus communautaires souhaitent affirmer leur volonté d'accélérer la transition écologique du territoire par une concertation la plus large possible, afin de recueillir tous les avis, que ce soit ceux des cyclistes avertis, des aficionados de la bicyclette, des cyclistes occasionnels ou encore des non-cyclistes.

C'est la raison pour laquelle nous avons bâti un programme de concertation large, en nous appuyant sur des groupes citoyens pour déterminer les sujets

augmenter le nombre de déplacements qui se font quotidiennement, à bicyclette, dans notre agglomération.

Notre ambition est claire : doubler la part modale dans les 10 ans à venir. Nous voulons agir vite ; la concertation citoyenne sera donc menée sur un temps court. Participez, donnez votre avis sur les actions vélo dans notre agglomération, faites-nous part de vos attentes, de ce que vous appréciez, de ce que vous souhaitez améliorer.

Avec vous, nous mettrons en oeuvre un plan volontariste pour accroître toujours plus la qualité de vie sur notre territoire en nous affirmant comme une des agglomérations où il est le plus facile et le plus agréable de se déplacer à vélo.



Patrice Vergriete,
Président de la Communauté urbaine de Dunkerque, Maire de Dunkerque



Jean-François Montagne
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque en charge de la Transition écologique et de la Résilience

à mettre au débat. Bien sûr, en fonction du cycliste que l'on est, les attentes et besoins sont différents, notre travail collectif permettra de dégager les bons compromis, les solutions les plus pertinentes et les plus urgentes.

Nous comptons sur vous. Par ce document, nous vous invitons à prendre connaissance des enjeux d'une utilisation plus fréquente d'un mode de déplacement sain et agréable.

Ensemble, bâtissons les solutions pour mieux vivre notre ville à vélo !



Eric Stroobandt
Président de l'association Maison de l'Environnement

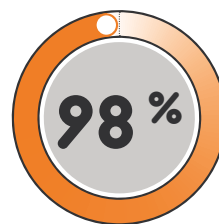
Le vélo en chiffres en France



3 millions de cyclistes quotidiens



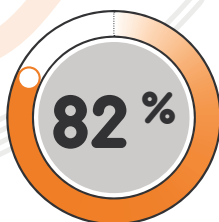
1 français sur 2 a déjà utilisé le vélo pour un trajet du quotidien



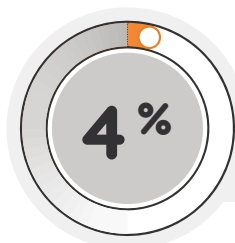
98 % des Français ont appris à faire du vélo



17 millions de Français sont cyclistes réguliers



82 % des Français aiment se déplacer à vélo



Mais Seulement **4 %** des déplacements se font à vélo



Pourtant **50 %** des trajets du quotidien font moins de 2 kilomètres

- Faire du vélo diminue le risque de contracter une maladie (- 30 % maladies coronariennes et - 24 % maladies vasculaires cérébrales).

- La stratégie nationale de mobilité propre prévoit, à l'horizon 2030, d'atteindre une part modale vélo de 12,5 % au minimum.

Sources « villes et territoires cyclables »

Le vélo dans l'agglomération dunkerquoise

Sur les 30 dernières années, on observe une lente érosion de la pratique mais une reprise encourageante.

Le territoire dunkerquois a fait face à une diminution constante de la part des déplacements réalisés à vélo : de 5 % au début des années 90, la part modale tombe à 3,5 % au début des années 2000, pour passer sous la barre des 3 % en 2015. Et ce alors même que le linéaire d'aménagements cyclables ne fait que croître.

On constate, par contre, un signal encourageant avec une hausse de 30 % des usages entre 2015 et 2018 sur les 10 principales boucles de comptage vélo mises en place dans l'agglomération.

La CUD a d'ailleurs enregistré **en 2019 la meilleure progression au palmarès des villes les plus cyclables** de la fédération française des usagers de la bicyclette.



+ 40 km d'aménagements en 5 ans soit à ce jour 237 km (+ 20 %) dont 60 % en site propre



2 600 places de stationnement vélo à fin 2019 soit + 40 % en 2 ans

Synthèse des premiers temps d'échange sur le vélo

Dans le cadre de la concertation lancée par la Communauté urbaine de Dunkerque en 2015 sur les questions de mobilité, de nombreux habitants sont venus témoigner leur volonté de développer la pratique du vélo sur le territoire. Un second temps d'échange a été mené en 2018 dans le cadre de la concertation liée au Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD).

Cette concertation a permis de définir 4 types de pratique, impliquant des besoins et des usages très divers :

- Les cyclistes du quotidien ;
- Les cyclistes occasionnels ;
- Les cyclistes promeneurs/touristes ;
- Les cyclistes débutants/très occasionnels et non cyclistes.

Elle a déterminé des enjeux généraux :

- La préservation de l'environnement ;
- La qualité de vie (ville apaisée) ;
- L'attractivité touristique/commerciale ;
- La multi-modalité et l'adaptation des espaces publics.

Zoom sur...

DK vélo

3 600 abonnés

96 % des locations sur la 1/2h gratuite

2/3 des abonnés (68 %) utilisent le service très occasionnellement (moins d'une fois par mois) voire jamais

Chaque vélo est loué **1,3 fois par jour** en moyenne (objectif de 2 locations /vélo/jour)

Les stations situées sur la ville centre fonctionnent mieux que celles en périphérie

Coût : environ 1 000 000 euros

Elle a aussi dégagé 5 demandes dominantes :

- Un développement des aménagements cyclables ;
- Des itinéraires fluides et sécurisés ;
- Un meilleur entretien des aménagements cyclables ;
- Davantage de solutions de stationnement ;
- Une information plus pratique et disponible.

Plus récemment, lors de la phase de déconfinement, vous avez été nombreux à exprimer votre souhait de privilégier les déplacements à vélo pour les courts trajets dans l'agglomération. C'est dans ce cadre qu'a été mise en place l'aide à l'achat d'un vélo neuf et que les maires de l'agglomération souhaitent accélérer la mise en œuvre d'un grand plan vélo.

L'aide à l'achat

2 000 demandes en deux mois

25 % des demandes concernent des lycéens ou collégiens

Coût : environ 200 000 euros





Principales actions menées par la Communauté urbaine pour le vélo :

Les Animations

- La semaine de la mobilité ;
- La fête du vélo ;
- Balades urbaines pour découvrir les nouveaux aménagements cyclables ;
- Outils de communication.



Le soutien aux associations

- L'ADAV (Association droit au vélo) sur la cartographie et l'incitation à la pratique du vélo ;
- L'ADASARD sur la sécurité routière ;
- La Maison de l'Environnement pour les marquages vélo (antivol).



Le stationnement

6 parcs à vélo sécurisés :

- Pôle d'échange Dunkerque Gare (100 places) ;
- Pôle d'échange Grande-Synthe-Puythouck (50 places) ;
- Pôle d'échange Leffrinckoucke Fort des Dunes (24 places) ;
- Piscine Paul Asseman Dunkerque (50 places) ;
- Bibliothèque Dunkerque (50 places) ;
- Gare de Gravelines (16 places).

Plus de 2 600 places de stationnement vélo en accès libre réparties sur 380 lieux différents notamment à proximité des équipements publics et des centres villes.



Les aménagements

Les principales réalisations 2019 (environ 7 km supplémentaires) :

- Voie verte sur Waldeck Rousseau et 6 juin 44 à Coudekerque-Branche ;
- Voie verte rue des Forts à Coudekerque-Branche ;
- Voie verte quai aux Fleurs à Dunkerque ;
- Voie verte le long de la voie ferrée entre Bray-Dunes et la frontière belge ;
- Voie verte le long du chenal de l'Aa à Grand-Fort-Philippe ;
- Piste cyclable rue du Magasin Général à Dunkerque.



Les véloroutes

- Le territoire est traversé par deux véloroutes :
la Véloroute qui reliera le Pas-de-Calais et la Belgique (eurovéloroute n°4 qui reliera Kiev en Ukraine à Roscoff en Bretagne), soit environ 45 km.
- **La véloroute des Flandres**, itinéraire de 10 km Nord/Sud à l'échelle du département, permettra de relier à terme la Métropole lilloise au littoral dunkerquois.

Les deux véloroutes sont pratiquement terminées et seront jalonnées d'ici le printemps 2021.



Les dispositifs de facilitation

Des dispositifs réglementaires sont mis en œuvre dans toute l'agglomération pour faciliter la circulation des cyclistes : double-sens cycliste, sas vélo aux feux rouges, cédez le passage cyclistes...

Comment participer ?

Rendez-vous sur le site internet : ville-a-velo.org pour vous informer, poser vos questions, formuler vos remarques et avis, découvrir le programme de concertation et venir nous rencontrer sur le terrain.

Vous pouvez également participer en retirant le questionnaire dans toutes les mairies de la CUD, à l'hôtel communautaire et à la Maison de l'Environnement. Sur ces lieux, on peut le remplir sur place ou le renvoyer par voie postale à :

Maison de l'Environnement
Débat Ville à vélo
106 avenue du Casino
59240 Dunkerque.

Venez à notre rencontre sur le stand qui circulera dans l'agglomération.

Posez aussi vos questions par mail : debatvelo@maison-environnement.org